

Ecuisses, le 16 février 2010

Mairie
Rue du 19 Mars 1962
71210 ECUISSES
Tél 03 85 78 92 66 – Fax 03 85 78 96 52
mairie.ecuisses@wanadoo.fr

Ref : 10/02/11/EC/CI
Objet : Centre d'intervention d'Ecuisses

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci joint copie, du courrier adressé aux présidents du conseil général de Saône et Loire et du SDIS 71, concernant le centre d'intervention d'Ecuisses. Compte tenu des incidences du document unique - Plan d'urgence 2010 -2012 sur le Centre d'Intervention d'Ecuisses et considérant que ce document comportant des erreurs, orienté et non objectif doit être modifié, nous, Maires des communes d'Ecuisses de Saint Julien sur Dheune et de Villeneuve en Montagne, territoire défendu par le CI d'Ecuisses, vous demandons de bien vouloir exiger que la situation de chaque CI soit réexaminée avec des données réelles. Nous restons à votre disposition pour vous présenter notre territoire, les spécificités de chaque commune, la réalité des interventions et les incidences que pourraient avoir l'application d'une telle décision.

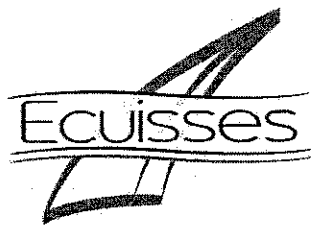
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Maire d'Ecuisses
Mme CALDERON

Le Maire de Saint Julien
sur Dheune
Mme TRICOT

Le Maire de Villeneuve
en Montagne
M DUCAROUGE

Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Vendredi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30



Ecuisses, le 15 février 2010

Mairie
Rue du 19 Mars 1962
71210 ECUISSES
Tél 03 85 78 92 66 – Fax 03 85 78 96 52
mairie.ecuisses@wanadoo.fr

Madame le Maire d'Ecuisses
Madame le Maire de Saint Julien sur Dheune
Monsieur le Maire de Villeneuve en Montagne

Réf : 10/02/12/EC/CI

Objet : Centre d'Intervention d'Ecuisses

Copie : Monsieur LATASTE, Préfet de Saône et Loire – Monsieur HUMBERT, Sous Préfet de Chalon sur Saône – Monsieur MATHUS, Député – Monsieur LAGRANGE, Président de la CCM – Monsieur SIRUGUE, Député-maire de Chalon sur Saône et Président du Grand Chalon – Les membres du Conseil d'Administration du SDIS – Monsieur BROUSSE, médecin chef du SDIS – Monsieur SANGIORGIO, Adjudant et responsable du CI d'Ecuisses – Monsieur REBET, Lieutenant-colonel, Chef du groupement Nord et Président de l'UDSP71
Monsieur MARLOT, Colonel, vice président de l'UDSP71 et Directeur Départemental des SIS
Affaire suivie par Melle NIEDDU

**Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Président du SDIS,**

Nous vous rappelons notre courrier en date du 21 janvier 2010, dans lequel nous nous interrogeons sur le devenir de la caserne d'Ecuisses et nous vous demandons une entrevue. Or à ce jour aucune réponse ne nous est parvenue.

Nous avons pris connaissance du document unique, le Plan d'urgence 2010-2012. Celui-ci nous interpelle par son contenu.

D'une part la fiche « centre de secours » pour Ecuisses est fautive et incomplète. D'autre part les propos tenus en page 86 du document unique, sont choquants et ne reflètent pas la réalité du terrain :

Cf. : « En effet, les centres de secours limitrophes arrivent la plupart du temps, avant les CI en intervention, lorsqu'ils sont déclenchés simultanément. ».

Ne l'ayant pas constaté sur le terrain, nous vous demandons de bien vouloir nous l'expliquer. **Ce document unique, qui comporte des erreurs, est orienté et non objectif et doit par conséquent être modifié et rediffusé à l'ensemble des décideurs avant toute prise de position**, comme nous l'avons demandé aux responsables du Groupement Nord et du CIS du Creusot lors de sa présentation. Lors de cette rencontre, nous avons insisté sur les spécificités de notre territoire : présence de la RCEA et de la RD 974, du canal du Centre et de ses étangs, de la voie verte, de la gare TGV, de la zone CORIOLIS en pleine expansion et de nombreuses exploitations agricoles, difficiles d'accès.

Si la population du bassin (page19) diminue, nos communes verront arriver des citadins et de nouvelles constructions. En parallèle nous constatons un vieillissement de la population.

Le CI d'Ecuisses possède un fort potentiel humain, jeune, motivé et qualifié. Tous ces éléments justifient pleinement le maintien de la caserne d'Ecuisses.

Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Vendredi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Nous terminons en vous rappelant la volonté du SDIS de replacer la victime au cœur du dispositif de secours et ses engagements pour 2010 :

Cf. : « *Encore plus en 2010, plus solidaires, plus attachés à notre territoire et plus près de la population dans l'accomplissement de nos missions* ».

A nouveau, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder un entretien **avant toute prise de décision**.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Maire d'Ecuisses

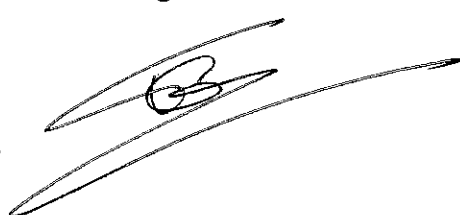
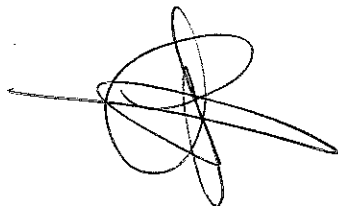
Le Maire de St Julien
sur Dheune

Le Maire de Villeneuve en
Montagne

Edith CALDERON

Magali TRICOT

Jean-Claude DUCAROUGE



Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Vendredi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30